RCS : CAEN
Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 01475
Numéro SIREN : 523 553 535
Nom ou dénomination : ABENAO

Ce dépôt a été enregistré le 29/07/2020 sous le numéro de dépôt 4223

Greffe du tribunal de commerce de CAEN

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/4223

Déposant :

Nom/dénomination : ABENAO

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 523 553 535

N° gestion : 2017 B 01475

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

ABENAO

18 RUE COMMANDANT LE COUTOUR
14000 CAEN

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SELAS SADEC AKELYS 6, RUE GENERAL SARRAIL 10000 TROYES

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Paris - Ile de France
Société de Commissaires aux comptes, membre de la Compagnie Régionale de Paris
Siège Social : 19 avenue de Messine - 75008 PARIS - Tél. 01 53 53 58 00 - Fax 01 53 53 58 10
Siège administratif : 06 rue du Général Sarrail - 10000 TROYES - Tél. 03 25 80 66 80 - Fax 03 25 80 79 07
SELAS au capital de 4 000 000 Euros - RCS Paris B 351 461 694 - SIRET 351 461 694 00439 - APE 6920Z - N° TVA intracommunautaire : FR 41 351 461 694

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Bilan synthétique

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	37 433		37 433	37 433	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	493 351	493 351			
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	**530 784**	**493 351**	**37 433**	**37 433**	
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs					
Personnel					
Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	967		967	4 155	- 3 188
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	720 379		720 379	709 209	11 170
Disponibilités	142 490		142 490	67 417	75 073
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	**863 836**		**863 836**	**780 782**	**83 054**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 394 620**	**493 351**	**901 269**	**818 215**	**83 054**

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Bilan synthétique (suite)

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 13 000)	13 000	13 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	792 000	792 000	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 300	1 300	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	98 870	98 870	
Report à nouveau	-89 421	-33 204	- 56 217
Résultat de l'exercice	83 388	-56 216	139 604
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	**899 137**	**815 749**	**83 388**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	1 032	1 385	- 353
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 100	1 080	20
Dettes fiscales et sociales			
Personnel			
Organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires			
. Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**2 132**	**2 465**	**- 333**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**901 269**	**818 215**	**83 054**

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Compte de résultat synthétique

	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services						
Chiffres d'affaires Nets						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits						
Total des produits d'exploitation (I)						
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			15 562	9 267	6 295	67,93
Impôts, taxes et versements assimilés				-1	1	-100
Salaires et traitements			1 233	1 313	- 80	-6,09
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (II)			**16 795**	**10 579**	**6 216**	**58,76**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**-16 795**	**-10 579**	**- 6 216**	**58,76**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			74 700	49 600	25 100	50,60
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 844		1 844	N/S
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			24 992	30 948	- 5 956	-19,25
Total des produits financiers (V)			**101 537**	**80 548**	**20 989**	**26,06**
Dotations financières aux amortissements et provisions				69 287	- 69 287	-100
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			1 354	56 898	- 55 544	-97,62
Total des charges financières (VI)			**1 354**	**126 186**	**- 124 832**	**-98,93**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**100 183**	**-45 638**	**145 821**	**319,52**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			**83 388**	**-56 216**	**139 604**	**248,33**

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Compte de résultat synthétique (suite)

	Exercice clos le 31/12/2019 12 mois	Exercice précédent 31/12/2018 12 mois	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	**101 537**	**80 548**	**20 989**	**26,06**
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	**18 149**	**136 764**	**- 118 615**	**-86,73**
RESULTAT NET	**83 388**	**-56 216**	**139 604**	**248,33**
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 901 268,77 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 83 387,61 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des provisions

Informations et commentaires sur :
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d établissement des comptes annuels.

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	530 784			530 784	
TOTAL	**530 784**			**530 784**	

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires				
Dont majoration exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations	493 351			493 351
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations	1 844		1 844	
TOTAL	**495 195**		**1 844**	**493 351**

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 100
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**1 100**

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1 300	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 300	10,00

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
ENERGY MILK	1 000	115 692	33,33	23 100				387 068	53 028	29 700
SOLEIL DE L'OURCQ	3 000	86 047	33,33	13 333				97 657	13 809	15 000
ISO 3B	3 000	283 614	33,33	1 000				92 334	31 250	30 000
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

ABENAO
Société à responsabilité limitée
au capital de 13 000 euros
Siège social : 18 rue Commandant le Coutour
14000 CAEN
523 553 535 RCS CAEN

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 83 387,61 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	83 387,61 euros
Absorption des pertes *(Par suite de cette affectation, le compte « Report à Nouveau »* *Est ramené à la somme débitrice de – 6 032,99 euros)*	83 387,61 euros

Afin d'apurer le compte de « Report à Nouveau», l'associé unique décide de prélever la somme de 6 032,99 euros sur le poste « Autres Réserves »
(qui se trouve ramené de la somme de 98 869,73 euros
à la somme de 92 836,74 euros.)

En outre, l'associé unique décide le prélèvement	
De la somme de 792 000 euros sur le compte « Primes d'émission »	792 000,00 euros
De la somme de 74 928 euros sur le poste « Autres Réserves » *(Lequel poste se trouve ramené de la somme de 92 836,74 euros* *A la somme de 17 908,74 euros)*	74 928,00 euros
Et ce afin de permettre la distribution d'un dividende global de	866 928,00 euros
A titre de dividendes à l'associé unique Soit 666,87 euros par part	866 928,00 euros

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1er juillet 2020.

Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535

déclare être informé que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50_000_euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75_000_euros (contribuables soumis à une imposition commune)_; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus_; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 866 928 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1er juillet 2020.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis_:
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10_% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10_% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance



Copie certifiée conforme
SJ / 29/07/2020 16:15:23
N° de dépôt - 2020/4223 / 523553535